

# **Information FERMETURE du lycée à compter du 16 mars**

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,  
Les élèves du lycée Alexandre Denis,  
Les membres de la communauté scolaire du lycée.

Afin de protéger au mieux l'ensemble de la population et de tenir compte de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, le Président de la République a annoncé le 12 mars une série de mesures, qui comprennent notamment la fermeture aux élèves de l'ensemble des écoles et des établissements scolaires à compter du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre et la mise en place d'une continuité pédagogique pour maintenir un contact régulier entre les élèves et les professeurs.

Ce matin, le ministre réunit les recteurs d'académie, afin de déterminer avec eux les modalités précises de mise en œuvre de ces mesures.

Des instructions précises seront transmises aux établissements scolaire à l'issue de cette réunion sur la pause méridienne.

**Le lycée communiquera via PRONOTE aux familles dans les meilleurs délais,**

**Nous vous informerons au fur et à mesure de la journée des consignes que nous allons recevoir et des mesures à prendre ainsi que de la mise en œuvre.**

Merci pour votre compréhension.

Bien cordialement

Pour la Direction  
Jean-Louis Loubrieu